



GRILLE TARIFS VALABLE DU 1/1/2021 AU 31/08/2022

***FONCTIONNEMENT CLUB** (licencié FFE et cotisant association la cavale Brionnaise)

la cotisation est payable dès lors que l'on bénéficie des tarifs club, la licence est à prendre en décembre ou en cours d'année dès l'inscription .

Licences et cotisations

Licences Tarif FFE	Licence mineur 25€ Licence majeur 36€			
Cotisation la caval' Brionnaise Pour 1 cavalier +2 bénévoles	Age	12 mois	6 mois	3mois
	3/7	21€	12€	7€
	8/14	33€	17€	9€
	+15	33€	17€	9€

PUBLICS	CONDITIONS	5 séances	10 séances
3/6 ans (shetland)	Accompagné d'un adulte séance de 45min avec pansage	70€	133€
6/8 ans (Shetland et pottok)	Séance de 1h30 avec pansage	90€	150€
8/14 ans (pottok et petits cheval)	Séance de 1h30 avec pansage	90€	150€
Toute séance non décommandée 24h avant ou non annulée (suite problème non prévisible) sera facturée. Les séances se déroulent en temps scolaire, durant les vacances :activité à la ½ journée ou à la journée à raison de 2 tickets pour la ½ journée et 3 tickets à la journée (hors pn). Port du casque obligatoire (casque personnel obligatoire au-delà de 6 séances. Gilet dorsal obligatoire en extérieur (PTVou promenade)			

***FONCTIONNEMENT TOURISME EQUESTRE** (licencié FFE et cotisant association)

PUBLICS	CONDITIONS	5 séances	10 séances	½ pension ou abonnement Mensuel 95€(mini 6 mois)
+15 ans et G3 acquis Adultes	Séances encadrées d'env .1h30 Ou séances libres de 1h30 à 2h30 Ou pension participative (à la séance) Journée = 3 séances hors pn	110€	200€	Séance encadrée ou pas Montée ou à pied Jusqu'à 3 par semaine, compris ½ journée journée 50€hors pn
Pour les randonnées -10% , hors rando routard //les séances encadrées peuvent être à cheval, à pied ou stage en salle.				
Pensions 170€ cheval de selle 130€ grand poney 100€petit poney	par mois au pré environ 1à 3 km du centre, contrat pension, compris la gestion ferrage, vermifuge...			
Accès aux installations : 145€ 10 séances libres ou 10 séances encadrées dans les installations ou en extérieur				

Pour le fonctionnement tourisme équestre, les séances doivent faire l'objet d'un appel, ou d'un sms à Cécile (06.83.45.44.10). Ce pour un meilleur service, les chevaux peuvent être au box, au paddock ou au pré dans un rayon d'1 km.

Port du casque obligatoire pour tous, gilet obligatoire sur le PTV.